Mettre les connaissances au service des politiques et des actions en

faveur de l'alimentation et des moyens de subsistance

### Contexte

La famine, la pauvreté et le chômage constituent des défis majeurs auxquels sont notamment confrontés les pays en développement. Les communautés agricoles et rurales sont extrêmement vulnérables aux chocs externes et les systèmes nationaux sont incapables de répondre de manière efficace aux défis étroitement liés de la forte volatilité des prix alimentaires et énergétiques, du changement climatique et de la crise économique mondiale. La revitalisation des services de conseil et de vulgarisation, ainsi que le renforcement des liens avec les autres acteurs des chaînes de valeur agricoles et des systèmes d'innovation, s'avèrent essentiels pour l'avenir du développement agricole et rural. Une action concertée est nécessaire pour aider les petits producteurs, y compris les paysans pauvres et les femmes, à renforcer leurs capacités et leur autonomie.

Après de nombreuses années de sous-investissement dans l'agriculture, notamment dans les domaines de la vulgarisation, de la recherche, de l'enseignement et de la formation, la situation a bien changé. Les gouvernements et la communauté internationale se sont en effet engagés à mobiliser davantage de ressources pour soutenir le développement agricole et rural. Au cours des dernières décennies, les services de conseil et de vulgarisation agricoles ont été réorientés vers la création de systèmes davantage pluralistes, rentables, efficaces, durables et axés sur la demande. Dans la mesure où le succès et l'impact de ces changements n'ont pas encore été pleinement évalués, il s'avère dès lors opportun d'examiner les enseignements tirés pour éclairer les futures politiques et pratiques et faire en sorte que les services de conseil et de vulgarisation agricoles jouent un rôle majeur pour combler les lacunes du système alimentaire mondial et aider les pays à répondre aux besoins divers de leurs communautés agricoles et rurales.

Étant donné le regain d'intérêt que suscite aujourd'hui l'agriculture et le rôle vital des services de conseil et de vulgarisation agricoles dans l'amélioration de l'accès aux connaissances et aux marchés, notamment pour des millions de petits exploitants agricoles, il convient de faire le point sur les initiatives et opportunités prometteuses, de définir et de promouvoir des mécanismes visant la généralisation des modèles performants, mais aussi d'améliorer les politiques et les pratiques mises en œuvre dans le but de soutenir les efforts déployés pour lutter contre la faim dans le monde et renforcer les moyens de subsistance de millions de paysans.

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), le Forum mondial pour le conseil rural (GFRAS), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Forum africain pour les services de conseil agricole (AFAAS), l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, le Centre international pour la recherche agricole orientée vers le développement (ICRA) et le Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF), en collaboration avec plusieurs partenaires nationaux, régionaux et internationaux comprenant le Réseau africain pour l'enseignement de l'agriculture, l'agroforesterie et la gestion des ressources naturelles (ANAFE), l'Institut de recherche agricole du Kenya (KARI), le ministère kényan de

l'Agriculture, l'Initiative européenne en faveur de la recherche agricole pour le développement (EIARD), l'Université des West Indies (UWI) et l'Université du Pacifique Sud (UPS), organiseront une conférence internationale pour faire le point sur les politiques, les tendances et les pratiques actuelles, les échecs et les réussites des réformes passées et en cours des services de conseil et de vulgarisation agricoles, et former des coalitions pour aider les gouvernements à répondre de façon rentable et durable aux futurs besoins des petits agriculteurs, des communautés marginalisées, des femmes et des jeunes. La deuxième conférence annuelle du GFRAS se tiendra en marge de cette conférence internationale.

## Énoncé du problème

Les agents de vulgarisation et les prestataires de services de conseil travaillent en collaboration avec les agriculteurs et d'autres acteurs (chercheurs, universitaires et décideurs politiques) pour évaluer, interpréter et partager les connaissances nouvelles et existantes, les résultats de la recherche, les avancées technologiques, les orientations politiques et les nouvelles opportunités de marchés dont les agriculteurs peuvent tirer profit. Ils contribuent également à attirer l'attention des différents acteurs de la chaîne de valeur et des systèmes d'innovation sur les défis et les problèmes auxquels les agriculteurs sont confrontés. Après plusieurs décennies de sous-investissement, nombre de ces prestataires de services ne disposent pas des ressources suffisantes (formation, compétences, outils et appui financier) pour aider les agriculteurs à enclencher une nouvelle dynamique de développement agricole et à évoluer dans un environnement orienté vers le marché.

Les informations scientifiques sur les priorités qui doivent orienter les futures politiques, stratégies et pratiques, et permettre d'accroître les investissements dans l'enseignement, la formation et la recherche en matière de conseil et de vulgarisation agricoles, ne sont pas facilement disponibles. Les politiques sont mal coordonnées et les financements largement insuffisants pour mettre en œuvre des initiatives innovantes et prometteuses. Les efforts récemment déployés pour réformer les structures de gouvernance et les tentatives de privatisation et de recouvrement des coûts n'ont pas encore été pleinement évalués.

Les petits exploitants agricoles, notamment les paysans pauvres qui vivent dans des zones rurales éloignées, n'ont pas accès de façon appropriée aux services de conseil et de vulgarisation agricoles. Leur inaptitude à articuler la demande et l'incapacité des autres acteurs à appréhender leurs besoins et leurs attentes ne leur permettent pas de tirer pleinement parti de ces services. Le rôle limité de ces services en tant que biens publics constitue un obstacle au développement futur de l'agriculture et il apparaît aujourd'hui essentiel de reconcevoir leur rôle au sein du système alimentaire mondial. Il faut en outre aider les acteurs du développement à mobiliser des ressources financières pour les services de conseil et de vulgarisation, mais aussi s'assurer que ces services demeurent une priorité sur l'agenda national, régional et international consacré au développement.

## Objectif global

Offrir un **espace** permettant de partager les réflexions et pratiques actuelles et de former des **coalitions** d'agriculteurs, de professionnels, de décideurs et d'autres acteurs clés dans ce domaine en vue de **promouvoir** la mise en œuvre de réformes politiques et de stratégies d'innovation dans les services de conseil et de vulgarisation agricoles en faveur des petits producteurs et exploitants agricoles pauvres, y compris les femmes et les communautés rurales marginalisées.

### Thèmes de la conférence

La conférence sera articulée autour de quatre domaines thématiques :

- 1. **Orientations politiques**. Quels enseignements peut-on tirer des réformes des structures de gouvernance, de la baisse des financements publics et de la privatisation accrue des services de conseil et de vulgarisation agricoles au cours des deux dernières décennies ? Cela a-t-il permis de renforcer la responsabilité, l'efficacité, l'autonomisation et l'impact ? Quel rôle l'État doit-il se réserver à l'avenir dans le domaine de la prestation des services de conseil et de vulgarisation agricoles en tant que biens publics ? Quelles réglementations faut-il mettre en place et quels sont les biens et services les plus appropriés pour fournir des services de conseil et de vulgarisation agricoles qui permettront aux pays d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, quelle que soit leur situation socio-économique et agro-écologique ? Comment combler le fossé des connaissances ?
- 2. Renforcement des capacités. Quelles nouvelles connaissances, compétences et infrastructures faut-il développer face au rôle accru des services de conseil et de vulgarisation agricoles? Comment renforcer au mieux les capacités des acteurs concernés (agriculteurs, organisations et réseaux) à court et moyen terme? Quelles sont les bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités? Comment combler le fossé des connaissances existant? Quels types et niveaux d'investissement faut-il privilégier
- 3. Outils et approches. Quels sont les approches et outils (y compris l'utilisation des TIC et des médias) innovants jugés les plus efficaces pour fournir des services de conseil et de vulgarisation agricoles ? Comment recenser et partager les meilleures pratiques qui fournissent des enseignements utiles dans les pays et les régions avec les décideurs politiques, les acteurs du développement et les professionnels de la vulgarisation? Comment optimiser et généraliser ces meilleures pratiques pour assurer la qualité, la rentabilité, la durabilité et l'impact de ces services sur la productivité agricole, les moyens de subsistance durables et la gestion des ressources naturelles?
- 4. **Réseaux d'apprentissage.** Dans quelle mesure l'apprentissage contribue-t-il à améliorer l'efficacité et à renforcer l'impact des services de conseil et de vulgarisation agricoles ? Quels dispositifs institutionnels faut-il mettre en place pour permettre aux agriculteurs de se former tout au long de leur vie afin de développer une dynamique d'innovation permanente ? Quelle forme doivent-ils prendre et comment doivent-ils évoluer ? Quels sont les mécanismes existants pour assurer le suivi-évaluation des services de conseil et de vulgarisation agricoles afin d'appuyer l'apprentissage et de renforcer leur responsabilité ? Comment combler le fossé des connaissances existant ?

### Résultats attendus

- Compréhension partagée et mise en évidence du rôle crucial des services de conseil et de vulgarisation tout au long de la chaîne de valeur agricole et au sein du système d'innovation dans le contexte actuel du développement agricole et rural.
- Définition, approbation et large diffusion d'un ensemble de bonnes pratiques et d'options en matière de politiques destinées à accroître la qualité et l'efficacité des services de conseil et de vulgarisation agricoles à l'avenir.

- Identification, approbation et large diffusion des mécanismes de suivi-évaluation des services de conseil et de vulgarisation agricoles afin d'éclairer les politiques et les pratiques et de favoriser le partage des connaissances, l'apprentissage, l'innovation et la responsabilité.
- Identification des priorités de recherche, de renforcement des capacités et d'investissement destinées à améliorer l'impact des services de conseil et de vulgarisation sur la productivité agricole, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la gestion des ressources naturelles; formulation, approbation et large diffusion des stratégies visant à aborder ces priorités spécifiques.
- Formation d'une coalition d'acteurs œuvrant à l'amélioration des services de conseil et de vulgarisation agricoles en vue de renforcer la résilience des petits producteurs et de réformer le système alimentaire mondial.

# **Participants**

La conférence est ouverte à tous les professionnels de la vulgarisation issus du secteur public/privé et des organisations de la société civile, y compris les représentants des organisations paysannes et de producteurs agricoles, de la communauté de la recherche-développement, du milieu universitaire, des institutions financières, des médias ainsi que les décideurs politiques, les donateurs, les transformateurs et négociants de produits agricoles. Seuls les participants invités répondant aux critères d'éligibilité bénéficieront d'une prise en charge financière. Les délégués qui prendront en charge eux-mêmes les frais liés à leur participation sont conviés à prendre part à cet événement.

# Processus de préparation de la conférence

- 1. Appel à soumission de résumés, de documents, d'histoires de réussites, d'études de cas, de vidéos et de photomontages.
- 2. Documents et rapports sur les principales thématiques (orientations politiques, renforcement des capacités, outils et approches, et réseaux d'apprentissage / arrangements institutionnels) contribuant à définir le rôle futur et les mécanismes de prestation de services de conseil et de vulgarisation agricoles de qualité et rentables.
- 3. Conception, maintenance et mise à jour permanente d'un site web de la conférence destiné à faciliter l'inscription en ligne, un blog et d'autres outils pertinents de réseaux sociaux, contributions de pays et d'experts à la réflexion sur les politiques actuelles, tendances et pratiques en matière de services de conseil et de vulgarisation agricoles.
- 4. Discussions en ligne et/ou en face à face, et débats sur le rôle futur des services de vulgarisation agricole et les besoins d'investissement.

### Conférence

Cette conférence, unique en son genre, constituera une réelle plate-forme d'échanges et de dialogue entre agriculteurs, professionnels, représentants du secteur privé et décideurs politiques. Elle comprendra des sessions plénières et des sessions parallèles par groupe de travail sur les quatre thématiques proposées. Les documents, les études de cas, les récits de

réussites, les vidéos et les photomontages, ainsi que les rapports et autres articles sélectionnés, seront présentés lors de la conférence. Un espace ouvert d'innovation et d'échanges sera offert afin de favoriser l'interactivité et le partage des connaissances parmi les participants. Un espace d'exposition avec stands et affiches sera également aménagé pour présenter les bonnes pratiques, les histoires de réussites, les outils, les documentations et informations du secteur public/privé et des organisations de la société civile à travers le monde. Le blog de la conférence ainsi qu'une retransmission vidéo sur le web permettront à ceux qui ne peuvent être présents de suivre les différents événements. Des visites seront également prévues afin de suivre les actions de vulgarisation sur le terrain.

## Suivi post-conférence

Les organisateurs et les partenaires ont convenu de s'assurer que les résultats de la conférence et les recommandations émanant des rapports et des études seront pris en compte dans les processus d'élaboration des politiques et de favoriser la diffusion des bonnes pratiques à l'échelon national et régional. Le CTA sera en outre chargé de publier et de diffuser les actes de la conférence.

## Comité de pilotage international

Un Comité de pilotage international (CPI) composé d'experts issus de diverses organisations et représentant différentes disciplines (politiques, vulgarisation, recherche, enseignement, genre, communication et développement rural) sera chargé de superviser la conception et l'organisation de la conférence.

## Commission locale de planification

Une Commission locale de planification (CLP) composée de représentants de diverses organisations, y compris d'associations paysannes dans le pays hôte, sera chargée de l'appui logistique, de la liaison avec les organisations, les hauts fonctionnaires et les médias à l'échelon national, et de l'organisation de la conférence. Cette commission sera représentée au sein du Comité de pilotage international.

### Stratégie de communication, médias et marketing

Une identité visuelle et un ensemble de supports publicitaires ont été élaborés pour annoncer cette conférence. Des activités promotionnelles seront organisées pour mobiliser et sensibiliser l'opinion à l'intérêt que représente cette conférence. Les principales activités en matière de communication comprennent : la création, la maintenance et la mise à jour du site web de la conférence, l'actualisation et la dynamisation des contacts, les mises à jour permanentes pour les audiences cibles. Les médias joueront également un rôle important dans la préparation, le déroulement et le suivi de la conférence. Les principales activités qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie médias comprennent la préparation et la diffusion de communiqués de presse auprès des journalistes, l'organisation de conférences de presse, d'interviews avec des spécialistes et des responsables politiques, et la diffusion d'émissions en direct sur le web durant la conférence, en direction des organes de presse nationaux, régionaux et internationaux.

## Organisateurs et partenaires

### CTA

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une organisation conjointe opérant dans le cadre de l'Accord de Cotonou entre les États membres du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les États membres de l'Union européenne (UE). Le CTA a pour mission d'améliorer la sécurité alimentaire, d'accroître la prospérité et de favoriser une gestion optimale des ressources naturelles à travers la gestion de l'information, de la communication et des connaissances, la facilitation, le renforcement des capacités et l'autonomisation des organisations et réseaux de développement agricole et rural dans les pays ACP.

### **AFAAS**

Le Forum africain pour les services de conseil agricole (AFAAS) est l'organisation qui coordonne les services de conseil agricole (SCA) pour l'Afrique. Sa mission est de promouvoir le développement d'approches plus innovantes et d'améliorer les prestations de SCA à travers l'échange d'informations et le renforcement des interactions entre professionnels. L'AFAAS opère dans le cadre du pilier 4 du Programme détaillé pour le développement agricole en Afrique (PDDAA) du NEPAD, qui a pour objectif d'encourager le renforcement des moyens de subsistance des agriculteurs et des éleveurs sur le continent.

#### **FARA**

Le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) est une organisation faîtière qui rassemble les principales parties prenantes de la recherche et du développement agricole en Afrique. Le FARA est l'organe technique de la Commission de l'Union africaine pour les questions liées à l'économie rurale et au développement agricole. Il est en outre chargé de coordonner la mise en œuvre du pilier 4 du PDDAA/NEPAD, qui vise à améliorer la recherche et les systèmes agricoles afin de diffuser de nouvelles technologies appropriées. Le FARA offre une plate-forme stratégique pour promouvoir la création de réseaux à l'échelle continentale et mondiale qui soient à même de renforcer les capacités des systèmes nationaux de recherche agricole en Afrique.

### **GFRAS**

Le Forum mondial pour le conseil rural (GFRAS) est une organisation internationale à but non lucratif créée en 2010 avec pour mission d'offrir un espace de plaidoyer et de leadership pour un appui-conseil en milieu rural diversifié et fondé sur la demande. Le GFRAS intervient dans le cadre de l'agenda du développement mondial pour promouvoir une croissance durable et la réduction de la pauvreté.

## **FIDA**

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) est une agence spécialisée des Nations unies qui a été établie en tant qu'institution financière internationale en 1977 dans le prolongement des conclusions de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974. Le FIDA a pour vocation d'éradiquer la pauvreté rurale dans les pays en développement. Travaillant avec les paysans pauvres, les gouvernements, les donateurs, les ONG et de nombreux autres partenaires, le FIDA se concentre sur des solutions spécifiques par pays, pouvant impliquer un accès accru des paysans pauvres aux services financiers, marchés, technologies, terres et autres ressources naturelles.

## Agence de planification et de coordination du NEPAD

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un programme de l'Union africaine (UA) adopté à Lusaka, en Zambie, en 2011. Le NEPAD est, fondamentalement, une nouvelle intervention conduite par les leaders africains pour initier de nouvelles approches et priorités visant la transformation politique et socio-économique de l'Afrique. En février 2010, la 14<sup>e</sup> Assemblée de l'UA a créé l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence du NEPAD) en tant qu'organe technique de l'UA, en remplacement du Secrétariat du NEPAD. L'Agence du NEPAD est un aboutissement essentiel de l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union africaine. Le mandat principal de l'Agence du NEPAD est de faciliter et coordonner la mise en œuvre de projets et programmes régionaux et continentaux prioritaires et d'encourager les partenariats, la mobilisation des ressources et la gestion de la recherche et des connaissances.

#### **ICRAF**

Le Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF), l'un des centres de recherche membres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), est une organisation de recherche autonome à but non lucratif. La mission de l'ICRAF est de produire des connaissances scientifiques sur les divers rôles que l'arbre peut jouer dans le paysage agricole et d'utiliser la recherche afin de soutenir la mise en œuvre de politiques et pratiques nouvelles en faveur des plus démunis et de l'environnement.

#### **ICRA**

Le Centre international pour la recherche agricole orientée vers le développement (ICRA) est un centre international qui a été établi par les membres européens du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) aux fins de développer une masse critique intellectuelle en promouvant l'innovation agricole et rurale fondée sur la connaissance. Ainsi, l'ICRA forme des professionnels de l'enseignement, de la recherche et des organisations de développement, mais aussi renforce les capacités d'équipes inter-organisationnelles et multidisciplinaires à innover pour leur permettre de relever eux-mêmes leurs propres défis, à savoir la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, une croissance économique en faveur des pauvres et une gestion durable des ressources naturelles. Par conséquent, l'ICRA soutient également les partenariats multi-parties prenantes au niveau local dans les pays du Sud (y compris ses anciens étudiants) dans le but de mettre en place des réseaux d'apprentissage dynamiques et des pôles d'innovation, ainsi que des partenariats nationaux en vue de faciliter les changements institutionnels en appui à la recherche et à l'enseignement pour le développement.

### **ANAFE**

L'ANAFE (Réseau africain pour l'enseignement de l'agriculture, l'agroforesterie et la gestion des ressources naturelles) est un réseau panafricain qui a été reconnu en 2007 comme organisation non gouvernementale internationale par les gouvernements du Kenya, de la Tanzanie et du Niger. Ce réseau est constitué de plus de 134 universités et écoles supérieures enseignant l'agriculture, l'agroforesterie, la foresterie, l'environnement et intégrant des aspects importants liés à la durabilité des activités agricoles. L'ANAFE a pour mission de faciliter les changements en matière de pratiques agricoles et de gestion des ressources naturelles en créant des passerelles entre l'enseignement et les communautés rurales, mais aussi en renforçant les institutions membres afin qu'elles participent pleinement à la mise en œuvre des activités, l'accent étant mis sur l'appropriation au niveau local, la prise de décision et l'autonomisation des parties prenantes.

### **EIARD**

L'Initiative européenne en faveur de la recherche agricole pour le développement (EIARD) est une instance de coordination politique permanente de la recherche agricole pour le développement (RAD). Elle vise à formuler et à mettre en œuvre des politiques européennes cohérentes à l'échelon international, régional et sous-régional dans le but de renforcer l'impact de la RAD sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles dans les pays en développement. Créée en 1995, l'EIARD a été officialisée en 1997 par une communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen. Les membres de l'EIARD sont les États membres de l'Union européenne, auxquels viennent s'ajouter la Norvège, la Suisse et la Commission européenne.

## FSA, UWI

Au cours des cinquante dernières années, la Faculté des sciences et de l'agriculture (FSA) de l'Université des West Indies a eu pour mission de répondre aux besoins en capacités humaines et R&D des territoires affiliés à la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Elle est située sur le campus St. Augustine, à Trinité-et-Tobago. L'enseignement et la recherche agricoles ont débuté en 1960. La FSA offre des services de vulgarisation et de formation agricoles, et mène des travaux de recherche au sein du département de l'économie rurale et de la vulgarisation agricole (DAEE), en association avec le département de la production alimentaire. Le DAEE travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des agences gouvernementales concernées au niveau local et régional, les organisations de producteurs, les organisations communautaires et les ONG en vue d'améliorer la qualité des services de vulgarisation dans la région et ainsi de renforcer leur impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais aussi sur la qualité de vie des citoyens des États membres de la CARICOM.

## IRETA, UPS

L'Institut pour la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles (IRETA) est l'un des six instituts de l'Université du Pacifique Sud (UPS), créé en 1980 pour contribuer aux efforts de développement agricole dans la région du Pacifique Sud. L'IRETA travaille en étroite collaboration avec le Collège d'agronomie et d'agro-industrie (*School of Agriculture and Food Technology* – SAFT) et les gouvernements nationaux des pays ACP du Pacifique. Sa mission, telle qu'elle a été exprimée par le Conseil consultatif, est d'améliorer la sécurité alimentaire et de fournir de nouvelles opportunités de génération de revenus dans le cadre d'un développement durable et d'une participation égale des hommes, des femmes et des jeunes aux processus de décision. L'IRETA gère également l'exploitation agricole UPS-IRETA qui produit des cultures commerciales et du bétail, et dispense aux étudiants une formation aux bonnes pratiques agricoles au sein du SAFT.

### KARI

L'Institut de recherche agricole du Kenya (KARI) est la principale organisation de recherche agricole à l'échelon national. Le KARI a pour mission d'accroître la productivité et de promouvoir la compétitivité du secteur agricole à travers la production de connaissances, d'informations et de technologies qui répondent aux attentes des clients. Le KARI a initié l'approche de la chaîne de valeur agricole et travaille en étroite collaboration avec des partenaires stratégiques pour atteindre ses objectifs.

## Ministère kényan de l'Agriculture

Le ministère de l'Agriculture de la République du Kenya souhaite s'imposer comme chef de file reconnu dans la promotion d'une agriculture compétitive et durable, à travers la création d'un environnement favorable et de structures d'appui, en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté, amélioration de la sécurité alimentaire, la création d'emploi et d'activités génératrices de revenus. Le ministère s'est engagé à fournir des services efficaces et efficients, guidés par des objectifs de qualité, et d'encourager les partenariats entre les secteurs public et privé afin de répondre aux besoins évolutifs des populations.

## **Budget**

Un budget a été alloué pour l'organisation de la conférence. Les partenaires nationaux, régionaux et internationaux, les donateurs et le secteur privé ont également été sollicités pour apporter leur contribution financière.

#### **Contacts**

Visitez le site web de la conférence à l'adresse <a href="http://extensionconference2011.cta.int">http://extensionconference2011.cta.int</a> ou envoyez un courriel à <a href="mailto:extension2011@cta.int">extension2011@cta.int</a> avec copie à <a href="mailto:info@g-fras.org">info@g-fras.org</a> et <a href="mailto:info@g-fras.org">info@g-fras.org</a>.























